

SESSION 2013

**CAPLP
CONCOURS INTERNE
ET CAER**

Section : ARTS APPLIQUÉS

Option : MÉTIERS D'ART

Spécialité : Arts du décor architectural, dominante staff

**PRÉSENTATION D'UNE SÉQUENCE DE FORMATION
PORTANT SUR LES PROGRAMMES DU LYCÉE PROFESSIONNEL**

**Durée des travaux pratiques : 4 heures
Durée de la préparation de l'exposé : 1 heure
Durée de l'exposé : 30 minutes
Durée de l'entretien : 30 minutes**

CAPLP interne, section arts appliqués, option métiers d'art

Épreuve d'admission 1

Présentation d'une séquence de formation portant sur les programmes du lycée professionnel

Durée : travaux pratiques : quatre heures ; préparation de l'exposé : une heure ; exposé : trente minutes ; entretien : trente minutes.

L'épreuve a pour but d'évaluer, dans l'option choisie, l'aptitude du candidat à concevoir et à organiser une séquence de formation reposant sur la maîtrise de savoir-faire professionnels, en fonction d'un objectif pédagogique imposé et d'un niveau de classe donné. Elle prend appui sur les investigations et les analyses effectuées au préalable par le candidat au cours de travaux pratiques relatifs à un problème de conception et de réalisation en design ou en métiers d'art et comporte un exposé suivi d'un entretien avec les membres du jury.

La séquence de formation s'inscrit dans les programmes de lycée professionnel dans la discipline considérée.

Le candidat est amené au cours de sa présentation orale à justifier ses choix liés à ses maîtrises professionnelles, à mettre en évidence les informations, données et résultats issus des investigations conduites au cours des travaux pratiques qui lui ont permis de construire sa séquence de formation, à décrire la séquence de formation qu'il a élaborée, à présenter de manière détaillée une des séances de formation constitutives de la séquence.

Au cours de l'entretien avec le jury, le candidat sera conduit plus particulièrement à préciser certains points de sa présentation ainsi qu'à expliquer et justifier les choix de nature didactique et pédagogique qu'il a opérés dans la construction de la séquence de formation présentée.

Lors de l'entretien, dix minutes maximum pourront être réservées à un échange sur le dossier de reconnaissance des acquis de l'expérience professionnelle établi pour l'épreuve d'admissibilité, qui reste, à cet effet, à la disposition du jury.

SUJET

Spécialité : Arts du décor architectural, dominante staff

Vous devez construire une séquence de formation et, de manière détaillée, une des séances constitutives de cette séquence, répondant aux données suivantes :

Objectif pédagogique : à partir des documents techniques fournis l'élève doit être capable de compléter la totalité des cotes manquantes puis de réaliser le modèle et le moule de l'applique murale.

Niveau de classe : terminale CAP staffeur ornemaniste.

Documents :

- Document 1 : vue de dessous de l'applique murale, hors échelle
- Document 2 : vue de face de l'applique murale, hors échelle
- Document 3 : Section de l'applique murale, hors échelle

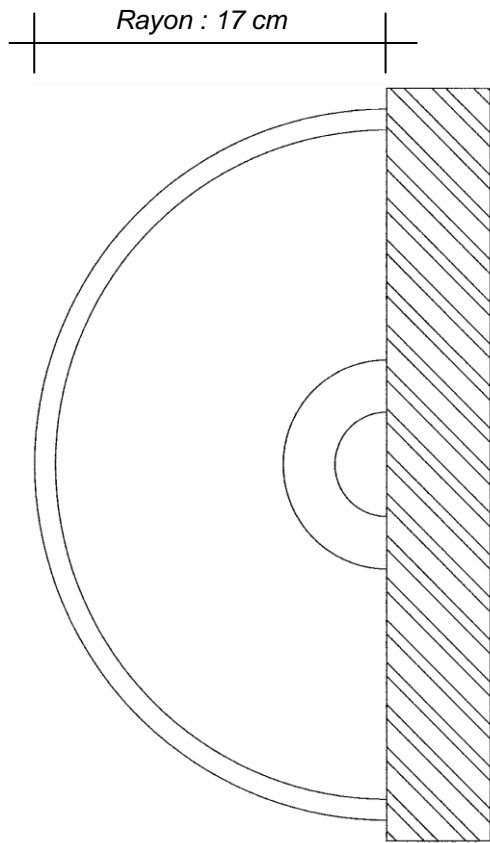
Pièce ou support : néant

Demande :

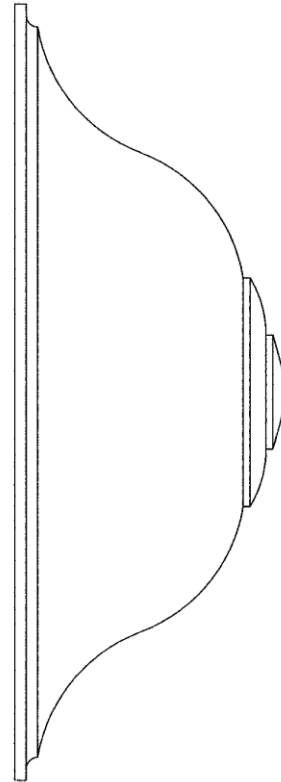
1. **Travaux pratiques (quatre heures) :** En vous appuyant sur vos connaissances et savoir-faire, vous identifierez le problème posé afin de proposer une séquence de formation et d'envisager plus précisément, une des séances constitutives de la séquence. Pour cette séance, vous construirez un dispositif et un développement pédagogiques ainsi que les modalités d'évaluation auxquelles ils renvoient.
Un espace et un équipement professionnels sont mis à votre disposition pour conduire librement vos explorations et essais techniques, utiles au développement de la séance de formation. Au besoin, vous pourrez proposer une documentation à l'appui de vos propositions.
2. **Préparation de l'exposé (une heure) :** À partir de votre analyse et du dispositif proposé, vous organiserez votre exposé en précisant le contexte dans lequel s'inscrit la séquence et en justifiant la pertinence des choix didactiques et pédagogiques opérés. Vous préciserez les activités prévues et la réalisation demandée ainsi que les apprentissages techniques et méthodologiques visés.
3. **Exposé et entretien (trente minutes + trente minutes) :** Vous présenterez votre réflexion de façon claire et synthétique et serez amené, lors de l'entretien, à approfondir certains points de votre démarche.

Critères d'évaluation :

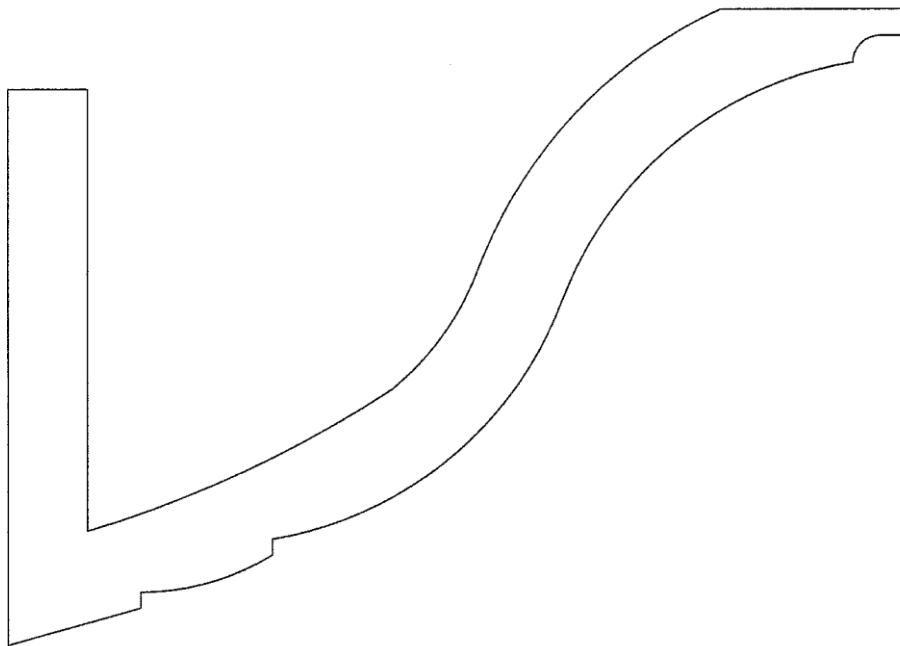
- Degré d'exploration et d'approfondissement du thème proposé permettant de mettre en évidence des aptitudes professionnelles propres aux démarches de conception et de réalisation dans les métiers d'art.
- Pertinence des choix didactiques proposés au regard de l'objectif poursuivi et du public concerné.
- Richesse et cohérence de l'exploitation pédagogique proposée et son inscription dans un contexte de formation.
- Exactitude et pertinence des connaissances et savoir-faire professionnels transmis.
- Connaissance du programme du domaine professionnel et esprit d'ouverture sur la transversalité de la formation.
- Aptitude à l'analyse, à la synthèse, à l'expression orale et à la communication.



DOCUMENT 1
Vue de dessous de l'applique murale, hors échelle



DOCUMENT 2
Vue de face de l'applique murale, hors échelle



DOCUMENT 3
Section de l'applique murale, hors échelle